

QUELLE ORTHOGRAPHE POUR LES PATOIS ?

Jonathan R. Kasstan, Department of English Language and Linguistics,
School of European Culture and Languages, University of Kent, CT2
7NF, E: J.Kasstan@kent.ac.uk

En 2004, le linguiste Gaston Tuailleon pose la question suivante dans la revue *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales* : « Est-ce que ceux qui parlent leur patois et qui écrivent parfois en patois ont vraiment besoin d'une orthographe ? » (Tuailleon, 2004: 7). Vu que les patois parlés dans la région *francoprovençale* – c'est-à-dire une région transnationale qui recouvre des parties de la France, de la Suisse, et de l'Italie – connaissent une histoire littéraire depuis le 13^{ème} siècle, M. Tuailleon n'évoquait pas les moyens de transcrire les patois, mais plutôt le fait qu'il n'a jamais existé d'*orthographe francoprovençale* à proprement parler. Par manque de ce que l'on appelle un « standard », il affirme qu'on :

« écrit comme on parle [...] On écrit son patois de village,
dans la graphie nationale qu'on connaît le mieux

et que les lecteurs supposés déchiffrent le mieux » (Tuailleon, 1993: 227).

La question, donc, d'une orthographe standardisée pour les patois semble être vide d'intérêt aux yeux de M. Tuailleon – défenseur de longue date du francoprovençal. Bien que la question d'une orthographe commune pour les patois ait été abordée à plusieurs reprises plus récemment (entre autres : Martin, 2002, Flückiger, 2004 ; Tuailleon, 2004, Bétemps et Tuailleon, 2004 ; Matthey et Meune, 2012), notamment dans le cadre d'un colloque qui s'est déroulé à l'Université de Cambridge le 4 juillet 2014 sur les orthographe pour les « langues en danger » (*The Fourth Cambridge Conference on Language Endangerment*), je me permets ici d'aborder à nouveau ce sujet, car il crée souvent de fortes divisions entre divers acteurs sociaux.

Comme nous venons de le souligner, les patois ne connaissent pas d'orthographe commune – ou *unifiée*. Quels outils existent alors pour transcrire le patois ? Comme le souligne M. Tuailleon, il s'agit principalement des orthographe phonétiques, avec une correspondance biunivoque entre son et lettre. Cette approche permet d'immenses variations d'une orthographe à l'autre et entraîne donc, très souvent, un manque d'unicité selon les régions. Et alors ? Dans beaucoup de cas, on pourrait se dire que l'écrit en patois n'est qu'un aide-mémoire ! Cependant, que faire si l'on veut élargir notre audience ? Par exemple, comment communiquer avec des patoisants « de l'autre monde » (Dossigny et Bétemps, 2009: 39) ? C'est-à-dire les « heritage speakers »

documentés par Naomi Nagy (Université de Toronto), qui maintiennent plusieurs variétés du patois au Canada et aux États-Unis (par ex. Nagy, 2011). Voilà la source de notre premier problème : comment garantir l'intelligibilité mutuelle intégrale entre les patois de chaque village, de chaque région ou même de chaque pays où se parle un patois francoprovençal ? Un locuteur savoyard peut-il lire et comprendre un texte issu de Savièse ? Examinons par exemple, dans le cas des mots isolés, la forme de *cloche* en patois saviésan – *closé* selon le dictionnaire Favre-Balet. Ce mot (du latin *cloccam*) peut se différencier nettement de la forme *hlötse* en patois de Bagnes, qui se différencie encore du mot *lyochi* en patois de Bresse. Ces formes, qui devraient refléter les différentes prononciations de chacun de ces endroits, peuvent causer des problèmes de compréhension hors de leurs régions d'origine, et l'histoire se complique encore au niveau syntaxique. Bien que l'option d'une orthographe phonétique qui reflète chaque patois soit employée le plus souvent, il existe néanmoins d'autres modèles.

Depuis le 20^{ème} siècle, certaines associations insistent sur des orthographe régionales qui peuvent donner une certaine cohésion interne aux patois fort semblables. Par exemple, le linguiste Ernest Schüle (1980) proposa une orthographe basée principalement sur les patois valdôtains, tandis que la *Graphie de Conflans* – proposée par l'association *Amis des patois Savoyards* dans les années 1970 – est basée sur les patois savoyards. Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* suit les mêmes règles : « La prononciation seule détermine l'orthographe, à l'exclusion de toute considération grammaticale

Phonème

La plus petite unité phonémique qui permet de distinguer des mots les uns des autres. Par ex. [ˈkʲɔ] clâ («clef») et [ˈgʲɔ] glâ («glas») sont deux mots différents dans le patois des monts du Lyonnais, et il n'y a qu'un seul son qui fait la distinction - la consonne initiale. On peut conclure que le /k/ et /g/ sont deux **phonèmes** pour ces variétés francoprovençales. Nous mettons des **phonèmes** entre des barres obliques (par ex. /k/), et les sons réalisés par des locuteurs entre crochets (par ex. [k]) - vu que les réalisations peuvent se différencier des **phonèmes** (des unités abstraites).

ou étymologique » (Martin, 2002: 79). Bien que la *Graphie de Conflans* ait connu un certain succès hors de ses frontières savoyardes, ces tentatives de standardisation restent des outils largement confinés aux environs où ils ont été conçus. Cependant, alors que ces orthographe peuvent promouvoir une certaine compréhension au niveau régional, le francoprovençaliste Jean-Baptiste Martin nous indique que « même avec un système d'inspiration phonétique, la difficulté [pour certains patois] est immense », et confirme par la suite qu'« il me semble difficile de refuser *a priori* des propositions de

normalisation graphique » (2002: 82). La question, donc, d'une orthographe unifiée pour le francoprovençal peut invoquer des sentiments divergents entre linguistes aussi.

Pour ceux qui insistent sur la revitalisation des patois au travers des publications les plus répandues et des politiques d'aménagements linguistiques plus favorables, les problèmes posés par les orthographes phonétiques sont nombreux. Par exemple, comment promouvoir l'utilisation d'une « langue orale » dans des domaines essentiellement écrits ? Nous arrivons donc à notre deuxième problème. Si une langue en danger doit attirer de nouveaux locuteurs, il faut des outils permettant l'apprentissage, et l'occasion de pratiquer. Internet pourrait jouer un rôle essentiel dans cet effort – voilà le postulat fait dans un tome récent de Mari Jones (à paraître) *Endangered Languages and New Technologies* (Cambridge : Cambridge University Press). L'utilisation, par exemple, du patois sur les réseaux sociaux (par ex. Twitter, Facebook), peut faire vivre une langue traditionnellement orale dans un domaine réservé à des « langues écrites ». Ce fait est loin d'être superficiel : plusieurs études sociolinguistiques soulignent l'importance de l'informatique, et notamment d'Internet, pour le maintien des langues minoritaires (par ex. Hornsby et Quentel, 2013 sur le breton – langue régionale de la France). Les jeunes apprenants (nouveaux locuteurs) ne vont pas toujours s'intéresser aux pièces de théâtre ou à la poésie – des domaines traditionnels pour les patois. En revanche, ils seront presque toujours connectés sur la toile – *la tela* en occitan ! Les langues en danger doivent avancer en dehors des domaines traditionnels et entrer dans de nouveaux domaines d'utilisation ; l'informatique serait un bon début.



– la poésie – des domaines traditionnels pour les patois. En revanche, ils seront presque toujours connectés sur la toile – *la tela* en occitan ! Les langues en danger doivent avancer en dehors des

Cependant, comment faciliter cette communication entre internautes ? Certains insistent plus récemment sur l'utilisation d'une orthographe capable de réunir tous les patois francoprovençaux, de Lyon à Savièse, de la Savoie au Val d'Aoste, sous une forme écrite commune – *l'orthographe de référence B* (ou ORB) de Dominique Stich (2001 ; 2003). Pour démontrer les principes de l'ORB, revenons à la question des formes variées du mot *cloche* en patois. M. Stich propose dans son orthographe des « supra-graphèmes » qui doivent être prononcés selon

Graphème

La plus petite unité d'une orthographe. Pour des orthographes phonétiques, un **graphème** correspondrait à l'unité orale équivalente – le phonème. Par ex. dans le patois de Savièse, le **graphème** c renvoie au phonème /k/.

l'accent de chaque patois de chaque région. Alors, *closé* (saviésan), *hlötse* (bagnard) et *lyochi* (bressan) deviennent *clloche* (ORB), où les graphèmes se prononcent selon les normes saviésannes, bagnardes et bressannes. Cette approche est avantageuse à plusieurs niveaux. Le graphème particulier *cll-*, par exemple, offre l'avantage de se rapprocher à la fois des patois où l'on prononce le *c* initial (e.g. Savièse) et de ceux où l'on trouve d'autres sons qui sont issus d'une évolution consonantique, où en latin le *c + l* initial de *cllocam* est devenu « palatalisé ». Le graphème *hl-* de Bagnes, alors, correspond à une fricative latérale /h/ comme dans le *-ll-* gallois ; le graphème *ly-* bressan correspond au son de type palatal latéral /k/ comme dans le *-ll-* catalan – des graphèmes essentiellement arbitraires quelle que soit la prononciation. De plus, cette approche étymologique n'empêche pas l'auteur d'utiliser d'autres orthographe plus locales en conjonction avec l'ORB, pour mieux exprimer les sons locaux. Il suffit simplement d'apprendre les principes de l'orthographe, qui s'inspire principalement des conventions graphiques du français et de l'occitan. Cependant, l'ORB n'a toujours qu'une acceptation peu répandue et, malgré les nombreux avantages, il faut attirer l'attention aussi sur le revers de la médaille. Étant donné qu'il n'y a pas de variété de patois « dominante », les formes proposées par Stich font partie d'un compromis simplifié. Ce type d'orthographe « artificielle » existe aussi pour d'autres langues en danger, le résultat étant très souvent une norme qui ne correspond à aucun des dialectes d'origine (cf.

Palatal

Une consonne palatale se dit d'un son articulé avec contact entre le dos de la langue et le palais dur (par ex. le son /j/ dans le mot bagnard *jū* «os»).

Fricatif

Une consonne fricative se dit d'un son «constrictif» produit par le resserrement des organes articulatoires, sans qu'il y ait fermeture complète de la bouche (par ex. le son /ʃ/ au début du mot *chouira* en patois saviésan).

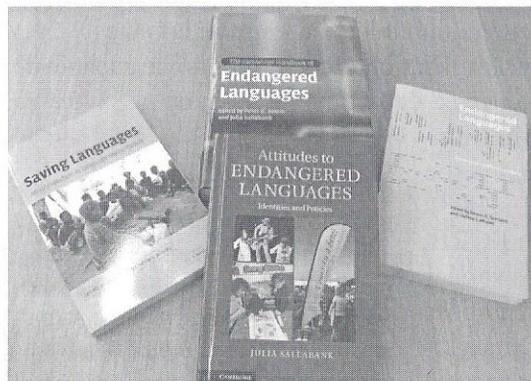


Photo © Cambridge University Press.

l'irlandais, le breton). Une telle approche risquerait de marginaliser au lieu de réunir les diverses factions. Serait-il peut-être mieux d'accepter et de promouvoir de la variation dans l'écriture ? Ce modèle – appelé *polynomie* – gagne du terrain en Corse présentement (e.g. Comiti, 2012).

Terminons ce court article avec quelques observations

récentes. Lors du colloque sur les langues en danger du 4 juillet, plusieurs communications ont souligné le fait que les patoisants apprécient la liberté d'écrire à leur propre manière, de ne pas se conformer à un standard. Loin de la philosophie d'une seule norme écrite qui existe pour le français, il s'agit ici plutôt d'un cas *pluricentrique* : il y a plusieurs moyens d'écrire en patois, selon le marché linguistique et selon l'acteur social. Étant donné notre état des lieux, la question ne semble progressivement plus être « une orthographe pour les patois ? » comme l'a demandé M. Tuaille, mais plutôt *quelle* orthographe pour les patois ?

Références :

- Bétemps, Alexis et Tuaille, Gaston. 2004. « Pour une graphie commune du francoprovençal », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien*, 49, pp. 11-24.
- Comiti, Jean-Marie. 2012. « Polynomie et standardisation de l'orthographe », *Langues et cité*, 22, pp. 12-14.
- Dossigny, Enrica et Bétemps Alexis. 2009. Le patois de l'autre monde. Dans: Claudine Fréchet (dir.), *Langues et cultures de France et d'ailleurs*. Lyon: Presses universitaires de Lyon, pp. 39-58.
- Flückiger, Eric. 2004. « Compte rendu », *Vox Romanica*, 63, pp. 312-319.
- Hornsby, Michael et Quentel, Gilles. 2013. « Contested varieties and competing authenticities: neologisms in revitalized Breton », *International Journal of the Sociology of Language*, 223, pp. 71-86.
- Martin, Jean-Baptiste. 2002. Graphies du francoprovençal : bref état des lieux. Dans: Dominique Caubet, Salem Chaker et Jean Sibille (éds.), *Codification des langues de France*, Actes du colloque *Les Langues de France et leur codification. Ecrits divers – Ecrits ouverts, Paris 29-31 mai 2000*. Paris: L'Harmattan, pp. 77-83.
- Matthey, Marinette et Meune, Manuel. 2012. « Anthologie de textes romands en francoprovençal », *Revue transatlantique d'études suisses*, 2, pp. 107-122.
- Nagy, Naomi. 2011. « Lexical change and language contact: Faetar in Italy and Canada ». *Journal of Sociolinguistics*, 15 (3), 366-382.
- Schüle, Ernest. 1980. « Comment écrire le patois? (principes et conseils pratiques) », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien*, 1, pp. 1-15.
- Stich, Dominique. 2001. Francoprovençal. Proposition d'une orthographe supradialectale standardisée. Thèse de doctorat. Université Paris V.
- Stich, Dominique, Gouvert, Xavier, and Favre, Alain. 2003. *Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*. Thonon-les-Bains: Éditions Le Carré.
- Tuaille, Gaston. 1993. Écrire en francoprovençal : la graphie de Conflans. Dans : H. Guillourel and J. Sibille, *Langues, dialectes et écriture (Les langues romanes de*

France), Actes du Colloque de Nanterre des 16, 17 et 18 avril 1992. Paris : I.E.O. : I.P.I.E., pp. 227-230.

Tuillon, Gaston. 2004. « Une orthographe pour les patois ? », *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien*, 49, pp. 7-10.